

Rapport d'inspection de l'établissement de garderie éducative

Type d'inspection :
Inspection de surveillance

En vertu de l'article 21 de la *Loi sur les services à la petite enfance*, les exploitants d'établissements agréés de garderie éducative agréés doivent afficher leur rapport d'inspection dans un endroit bien en vue dans l'établissement.

Nom de l'exploitant Valley View Kids Care Inc.	Numéro de permis 2010925	Date d'inspection Le 06 mars 2024	
Nom de l'établissement Les Amis de Madi 1 (2022)		Numéro de téléphone (506) 582-5437	
Adresse 335 rue Chapel Grand-Sault/Grand Falls NB E3Z 2M5			
Nom de la personne responsable de la délivrance de permis Pascale Dumont-Levesque		Titre du poste Mentor en assurance de la qualité	
Arrêté pour l'accomplissement de mesures correctives	Règlement	Date limite pour être conforme	Date d'attestation de la conformité

Commentaires généraux Lors de ma visite en avant-midi, la garderie éducative rencontre les exigences de la Loi Service à la petite enfance et ses règlements sur les permis en fonction du ratio, de l'aire de repos, du changement de couche, de la santé, de la sécurité, des dossiers administratifs tenus sur les lieux, des dossiers d'incident, de la désignation (discussion des heures de développement professionnel qui doivent être terminés d'ici début juillet 2024) et des activités quotidiennes. Les enfants d'âge préscolaire vont à l'extérieur lors de ma visite. Observation de la collation fournie par les parents.

original signé par
Pascale Dumont-Levesque

Signature de la personne responsable de la délivrance de permis

Le 06 mars 2024

Date

original signé par
Tania Walker

Signature de l'exploitant ou de la personne désignée

Le 06 mars 2024

Date